



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019 à 20h00

Présents : 21 - Pouvoirs : 2 – Absents : 4

I – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 JUILLET ET 31 AOUT 2019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

II – MODIFICATION DES CONDITIONS D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Il est décidé de valider l'avenant à la convention avec LA POSTE visant à modifier les horaires d'ouverture au public de L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, à effet du 1^{er} Octobre 2019 avec l'ajout de 2 permanences supplémentaires par semaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

III – SUBSTITUTION DE LA CCEL A SES COMMUNES MEMBRES POUR LE REVERSEMENT DU

F.N.G.I.R.

Il s'agit pour la CCEL de se substituer à ses communes membres pour percevoir leur reversement du F.N.G.I.R. (FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES) prévu au 2.1 de l'Article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 Décembre 2009 (*loi de finances pour 2010*). En échange l'attribution de compensation annuelle sera augmentée d'autant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IV – SUBSTITUTION DE LA CCEL A SES COMMUNES MEMBRES POUR LE REVERSEMENT DU

D.C.R.T.P.

Il s'agit pour la CCEL de se substituer à ses communes membres pour percevoir leur reversement du D.C.R.T.P. (DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE) prévu au 2.1 de l'Article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 Décembre 2009 (*loi de finances pour 2010*). En échange l'attribution de compensation annuelle sera augmentée d'autant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

V – DECISION MODIFICATIVE 4/2019

Il s'agit principalement d'opérations d'ordre relatives à des amortissements mandatés par erreur sur des exercices précédents et de virements de crédits pour compléments de subventions aux associations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VI– REVISION DES TARIFS DE L'ECOLE DU SPORT POUR LES ENFANTS NE RESIDANT PAS DANS

LA COMMUNE

Madame l'Adjointe déléguée propose à l'assemblée de créer ce tarif à compter du 1^{er} septembre 2019, comme suit :

Inscription (non-résidents) pour tous les Mercredis de l'année et par enfant (facturée en une seule fois)	198 €
Inscription (non-résidents) pour les vacances scolaires et par enfant (minimum de deux jours, facturée le mois suivant l'activité)	18.35 € par jour de fréquentation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VII – URBANISME – TAXE FORFAITAIRE SUR LES TERRAINS CONSTRUCTIBLES – RECONDUCTION DE LA DECISION DE 2007

Compte tenu de l'approbation du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) par délibération n°2019-3-8 du 28 Février 2019, il est proposé à l'assemblée de délibérer afin de décider la poursuite des effets de la délibération de 2007 sur le nouveau PLU, c'est-à-dire sur les terrains rendus constructibles et classés en zone AU.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VIII – PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTE

Il s'agit d'approuver la création des postes ci-dessus à effet du 1^{er} Septembre 2019 à savoir :

- un poste d'Ingénieur territorial cat A à temps complet,
- un poste d'Agent de Maitrise - cat C à temps complet,
- un poste d'Adjoint technique - cat C à temps non complet (31,5h/35)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IX – PROLONGATION DE DUREE DES CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC LES MEDECINS INSTALLES DANS LE BATIMENT COMMUNAL LE CERCLE

Compte tenu du retard pris dans les travaux, il est proposé à l'assemblée de prolonger l'autorisation d'occuper les locaux du « CERCLE » pour 3 mois supplémentaires, à savoir jusqu'au 31 Décembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X – MANDAT SPECIAL AU MAIRE ET AUX ADJOINTS POUR PARTICIPER AU CONGRES/SALON DES MAIRES

Il est demandé d'approuver la prise en charge par la commune, pour les élus qui se rendront au Congrès ou Salon des Maires à Paris en novembre 2019, sur production des justificatifs ou factures :

- des frais d'inscription au Congrès,
- des frais d'hébergement,
- des frais de transports (train et taxi).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

XI – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX MUNICIPAUX DURANT LA PERIODE ELECTORALE DES MUNICIPALES

Compte tenu de la proximité des élections municipales, des salles communales sont mises à disposition pour :

- des réunions publiques : Salle Marcelle Genin et/ou Salle Le Cercle,
- des réunions de travail de la ou des listes en présence : Salle Guillaume Rabatel (sous-sol de l'Hôtel de ville).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

XII- INFORMATIONS DU MAIRE

- Festival d'Humour du 11 et 12 Octobre
- Soirée Halloween le 31 octobre par l'association « Sortir en Famille »

La séance est levée à 20h40.